

Gentilly, le mercredi 27 septembre 2017

Sylvie BORROTTI, Présidente

Tél. 06 03 35 36 21 – s.borrotti@ffhandball.net

Joëlle MARTEAU : Responsable service Commission Compétitions

Tél. ligne directe : 01 46 15 03 63

Email : j.marteau@ffhandball.net

N/Réf. : 851-SB-JM-CCA/2017

DESTINATAIRES:

À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DES LIGUES
RÉGIONALES ET DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS
DÉPARTEMENTAUX

Objet : Lutte contre le sexisme à l'encontre des juges arbitres.

Madame la présidente, Monsieur le président,

En ce début d'année sportive, j'ai été saisie sur le comportement sexiste de certains spectateurs assistant à des rencontres de handball nationales ou territoriales, envers des juges arbitres femmes.

Encore aujourd'hui, il n'est pas rare d'entendre des propos discriminants envers ces dernières : humiliations, injures, propos à caractère sexiste et sexuel, sur nos terrains de sport comme à leurs abords, et ce, à tous les niveaux de jeu. Ce constat fâcheux, corroboré par de nombreuses enquêtes et études sportives, est inacceptable.

Pour rappel, toute injure et/ou diffamation à caractère sexiste faite en public constitue un délit pénal, passible de peine d'emprisonnement et d'amende.

En tant que présidente de la CCA, et afin de faire évoluer les mentalités et surtout les comportements, je souhaite par ce courrier, envoyer un message fort, pour une meilleure prise en compte de ce fléau et le combattre.

Il s'agit pour moi d'éveiller les consciences individuelles notamment celles des personnes qui organisent la pratique et le spectacle sportif. Si l'intégrité des acteurs du jeu est menacée, les valeurs du sport le sont aussi et nous sommes garants du développement du bien être individuel et du vivre ensemble à travers la pratique.

La pratique de l'arbitrage est et reste un facteur d'épanouissement personnel à tous les âges, pour tous les publics et tous les territoires. Le sport véhicule des valeurs d'apprentissage et de respect. Il est porteur d'exemplarité. Il ne peut pas s'accommoder de dérives ou d'actes de discriminations, de violences verbales ou physiques et d'incivilités qui contraignent certaines de nos arbitres à l'abandon.

User d'épithètes sexistes ou faire des commentaires humiliants, fragiliser le sentiment de compétence des femmes parce que femmes, par des remarques ou pratiques offensantes, sont des actes inqualifiables, qui ont pour effet de nuire au développement de l'autre, en compromettant son intégrité physique, psychologique ou sexuelle. Il importe donc de repérer et d'éliminer le sexisme sous toutes ses formes. Chaque acteur de notre organisation fédérale et territoriale doit être porteur de cet objectif.

Une attention particulière est portée aux plans de féminisation des fédérations sportives tant de l'encadrement, des pratiquant-e-s, des juges et arbitres, des sportifs(ves) de haut niveau...

La Commission Centrale d'Arbitrage a, entre autres projets, de mettre en œuvre **un plan de féminisation de l'arbitrage**, ayant comme premier objectif « *d'identifier les problématiques liées à la pratique des Juges arbitres féminins et d'en rechercher les causes* ».

Toute attitude humiliante ou dégradante peut devenir un frein à une orientation vers le secteur de l'arbitrage. C'est pourquoi, il est important de promouvoir l'arbitrage féminin et d'agir sur vos territoires pour que chacun fasse reculer ce qui porte atteinte à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Par ailleurs, en ce début de saison sportive, le bureau directeur fédéral a de nouveau rappelé sa détermination à poursuivre une politique de tolérance zéro pour tous les actes de bizutage, propos homophobes ou sexistes, etc. Dans ce cadre, la Fédération poursuivra systématiquement au pénal, au civil et/ou au disciplinaire, les auteurs de tels faits, a fortiori s'ils sont dirigés contre des juges arbitres qui bénéficient d'une protection renforcée depuis la loi du 29 octobre 2006.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration,

Sylvie BORROTTI
Présidente de la CCA



Copie pour Info : Joël Delplanque Président de la FFHB – Membres du Bureau Directeur, du Comité Directeur et du Conseil d'Administration de la FFHB – Membres de la CCA - DNA